

RÉUNION DU COMITÉ D'ENTREPRISE DU 18 NOVEMBRE 2009

Dépréciation des titres BPCE : oui, mais on ne sait toujours pas de combien...ni quand...

Intéressement : de zéro à... ??? En fonction du résultat et...de la dépréciation ???

Suivi des objectifs : Madame ETCHEGOINBERRY ne comprenant pas la nécessité d'un « pilotage à la culotte », devrait arrêter le management à la « batonnite »... A suivre !

Optimisation des Organisations et des Processus : le « Toyotisme », digne successeur du « Taylorisme » de l'ère moderne arrive à Loire Centre.

Ou comment contribuer au stress au lieu de lutter contre !...

Emploi des Seniors : la DRH a réussi à faire l'unanimité contre elle... Trop fort !!!

Heures supplémentaires à la Production Bancaire

– **Crédits** : le problème de sous-effectif soulevé depuis des mois enfin reconnu...

Contentieux salariaux et bulletins de salaire : le pire est sans doute à venir...

SAGA : 93 actions Natixis attribuées aux collègues présents fin 2007 et toujours dans le réseau...

Activité commerciale (BDD) :

Collecte : ce n'est plus de la collecte, mais de la décollecte... à hauteur de -130 M€... pour un objectif de +10 M€... *Nous avons réaffirmé une fois de plus que la faute n'incombait pas aux commerciaux, mais qu'au contraire la Direction devait s'interroger sur le niveau des objectifs qui, à notre sens, ne tenaient pas compte ni de la banalisation du livret A, ni de la baisse des taux et encore moins de la crise économique...*

Crédits : on est juste dans l'objectif, avec un peu moins de production que l'année dernière... *On peut donc légitimement penser que le retard de la production bancaire est dû, au moins en partie, au sous effectif du service crédits...* (à suivre plus loin...)

Bancarisation : autant en ventes brutes on est dans l'objectif avec une évolution de +13% sur un an, autant c'est une catastrophe en ventes nettes, avec un solde négatif... *Belle démonstration des effets pervers de la « batonnite »...*

Ventes : 4.399 ventes nettes pour 206.721 ventes brutes depuis le début de l'année. Il faut donc faire 47 ventes pour en garder une... *Ceci se passe hélas de commentaires !*

Dépréciation des titres BPCE : Suite aux errements des « MILHAUD and partner's », il faudra bien, à un moment ou à un autre, faire les comptes et combler le trou dont on ne voit pas le fond d'ici...!!! Ce devait être annoncé le 22 octobre, mais Monsieur PEROL hésite encore...à la fois sur le montant et la méthode... *On est ben avancé avec ça !*

Intéressement : A la manière de François PEROL, notre nouvelle Présidente tergiverse à propos du montant de l'enveloppe d'intéressement. Elle confirme : « ce n'est que de l'aléatoire... » Et il est trop tôt pour avoir une idée de l'atterrissage des comptes 2009, d'autant plus qu'il n'est pas question de piloter au jour le jour... Pour notre part, nous supputons que l'enveloppe sera fonction du résultat final... mais que celui-ci sera malheureusement aussi fonction du niveau et de la manière d'enregistrer la dépréciation (prise sur fonds propres directement **OU** déduite du résultat...). Madame ETCHEGOINBERRY s'est juste engagée à nous donner une fourchette début décembre... *Nous avons rappelé à la Présidente que tous ses prédécesseurs avaient tenu leurs engagements en matière d'enveloppe d'intéressement... et qu'un tel engagement pourrait avoir un effet « déstressant » auprès du personnel !*

Suivi des objectifs : La Présidente a profité de sa présence pour nous annoncer un scoop : le pilotage n'a pas à avoir lieu au jour le jour (hormis quand mêmes les actions « coup de point » !). Nous avons appris que les salariés étaient « des patriotes de l'entreprise » et que la « pression au jour le jour n'était pas utile »... Madame ETCHEGOINBERRY a même dit « qu'elle ne comprenait pas la nécessité d'un pilotage à la culotte »... de même « qu'il n'y a pas d'objectifs individuels en tant que tels »... Il va donc falloir travailler différemment. Ce discours devrait être transmis à l'encadrement dès le 10 décembre...

Alors, fini la batonnite ? Chiche !

Optimisation des Organisations et des Processus :

La 1^{ère} phase d'études (par un cabinet extérieur) concernera pratiquement tous les services de la production bancaire et du siège à l'exception du recouvrement et des assurances... Nous tenons à mettre en garde tous les collègues concernés, car la manœuvre du cabinet extérieur consiste à leur faire découvrir comment gagner du temps pour faire le même boulot... *Nous sommes même prêts à prendre les paris, que cette étude (toujours menée de manière participative pour endormir les gens), aboutira à la conclusion prévue d'avance entre la Direction et le cabinet à annoncer qu'il y a une soixantaine d'emplois en trop... La participation du cabinet n'est là que pour justifier la suppression de la soixantaine de postes annoncée dans le POS.*

Emploi des seniors : La Direction s'est engagée sur quelques indicateurs chiffrés qu'elle devrait atteindre sans trop de difficultés... et qui n'amélioreront qu'à la marge les conditions d'emploi des seniors. Par contre, elle semble avoir de vraies difficultés à s'engager sur des indicateurs améliorant les conditions de travail de l'ensemble du personnel comme :

- un effectif minimum à respecter par unité,

Suite au dos =>

- un renforcement des équipes de remplacement,
- un management raisonné,
- le remplacement de tous les départs...

Pour la CFDT, la Direction est plus soucieuse d'éviter la pénalité de 1% que de permettre aux seniors de rester dans l'entreprise et surtout de leur donner l'envie d'y rester...

Heures supplémentaires à la Production Bancaire –

Crédits : Avant de reconnaître le sous-effectif de ce service, dernière tentative de faire effectuer des heures supplémentaires le samedi... et pourquoi pas le dimanche ? Ça fait des mois que le problème est soulevé par les élus à la fois en réunions des Délégués du Personnel et du Comité. Et ça fait des mois que la Direction de la Production Bancaire nous soutien le contraire... Face à nos arguments « bétons », Madame ETCHEGOINBERRY a tranché : pas de travail le samedi et embauche de 3 CDD « le temps qu'il faudra »... *Comme quoi, quand les décideurs sont là... !*

Contentieux salariaux et bulletins de salaire :

Contentieux salariaux : celles et ceux qui ont déposé leur dossier devant les Prud'hommes seront régularisés en décembre. Pour les autres (ne sont concernés que les salariés entrés avant 2002 pour les primes familiales, de vacances et les temps partiels), c'est la DRH qui les contactera individuellement...pour leur proposer environ 1/5^{ème} de leurs droits... (La Direction ne proposera en effet le rappel que sur un an contre les 5 ans légaux). *Si vous avez besoin d'aide pour obtenir votre dû, la CFDT est, comme toujours, à votre disposition !*

Bulletin de salaire : la Direction sollicite l'avis du Comité pour mettre en application un arrêt de la cour de cassation du 1^{er} juillet 2008... Du jamais vu !!! Pour la CFDT, il lui suffit d'appliquer l'arrêt, point ! Avec comme cela était avant novembre 2002, 4 lignes correspondant :

- au salaire de base,
- à la Prime de Durée d'Expérience,
- à la Prime Familiale,
- à la Prime de Vacances...

Ceci dit, la remise aux normes des bulletins de salaire de celles et ceux qui étaient présents en octobre 2002 n'est pas sans poser de questions :

- Comment seront calculées les nouvelles augmentations ?
- Comment seront calculés part variable, Intéressement et Participation ?
- Quid des prestations Prévoyance si « *coup dur* »
- Quelle incidence pour les temps partiels, compte tenu de la « non-proratisation » de ces primes ?
- Que se passe-t-il lorsque le nouveau salaire de base est inférieur à la RAM du poste occupé ?

Autant de questions auxquelles la Direction s'est montrée bien incapable de répondre...

Et pour cause... Dans ces conditions, impossible d'émettre le moindre avis ! Affaire à suivre donc...

Œuvres sociales du Comité :

Pour essayer de vous sortir quelques heures de ce marasme ambiant, vos élus CFDT continuent à œuvrer... En avant-première, voici une idée du « **catalogue week-ends et sorties** » en préparation pour 2010 :

1. Sortie à Fontainebleau : dimanche 25 avril ;
2. Week-ends de printemps (4 jours 3 nuits), au choix (avec des dates différentes pour un meilleur étalement des congés) :
 - Au soleil de Tunisie avec thalasso : du 28 au 31 mai et du 4 au 7 juin ;
 - Ou du culturel à Budapest : du 11 au 14 juin et du 18 au 21 juin ;
3. Week-end insolite de fin d'année (3 jours 2 nuits) dans le KENT (sud de l'Angleterre) : 27 au 29 novembre, 4 au 6 décembre et 11 au 13 décembre.

Réservez déjà vos dates et guettez la note d'inscription d'ici la fin décembre...

Indemnités kilométriques :

Le SU est décidément bien mauvais perdant !

En effet, Il n'a de cesse de critiquer les accords signés par la CFDT, alors que l'actualité mériterait d'autres comportements... Il serait peut-être temps de passer à d'autres sujets, non ????

Le plus dommageable dans cette *guéguerre* est que le SU se permette d'écrire de « *vraies fausses vérités* » (conf. le tract du 6/11) :

- Faisant référence à la dégressivité du barème fiscal, il écrit : « *la logique même de cet accord n'est pas acceptable* »... Il feint d'oublier que ce n'est pas nous qui avons inventé la logique du barème fiscal, et encore moins les contrôles URSSAF et ce qui va avec... Maintenant, si le SU est capable à lui tout seul de modifier le barème fiscal... nous sommes preneurs !
- « *pour quelques km de plus, on peut sauter une tranche et donc perdre en indemnisation* » : **FAUX !** La dégressivité du barème fiscal se calcule km par km, y compris à l'intérieur des tranches à partir de 5.000 km...

Notons à ce propos que la référence au barème fiscal apporte par rapport aux anciens barèmes de VFO/CVL :

- une meilleure indemnisation jusqu'à 5.000 km/an,
- une indemnisation équivalente jusqu'à environ 10.000
- et c'est vrai une indemnisation inférieure au dessus de 10.000 km/an...mais...

Il faut savoir que plus de **80%** des collègues indemnisés font moins de 10.000 km/an... Et que notre demande, toujours d'actualité, est l'attribution de véhicules de service pour tous ceux qui font plus de 10.000 km/an...

« *le SU a des propositions à faire* » : Quel dommage de ne pas les avoir faites avant, au moment des négociations ! Il est certes plus facile de dénigrer après !

La CFDT, c'est faire.

Vos élus CFDT au Comité d'Entreprise : Laetitia BIGOT - Nathalie CHABAULT- Dominique FORON- Martine FOUSSARD - Martine GOUMAIN - Jean-Claude HEMONT - Jean Michel JOLY - Bruno MARTIN - Xavier RAHARD - Annaick RICHARD - Philippe SAINSON - Thierry VERGER - **Représentant Syndical** : Philippe HAUGAZEAU – www.cfdt-ecureuil.com

Pour joindre la CFDT : 06.81.90.73.93 – 02.47.73.34.12 – 06.80.18.40.96 – 02.38.78.15.76 – 02.54.57.54.23 – 02.54.08.53.22